



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A UNE DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

Le 12 octobre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur SINGARAVELOU,

- ➔ **a adopté une demande de remise gracieuse de 10 euros au bénéfice de 3 stagiaires adultes en reprise d'études.**

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 octobre 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

L'Administrateur Provisoire,

SINGARAVELOU